


Références à rappeler :

 Votre identifiant CIBTP : 9520163-001-01
 COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE

Pour nous contacter :

 Votre espace dédié sur Cibtp-mediterranee.fr
 Service : Adhérents
 Email : adherents.med@cibtp-mediterranee.fr

 COMPTOIR MAILLES ET ARCHITECTURE
 ZA DU GRAND PONT
 RUE GUTENBERG
 13640 LA ROQUE D ANTHON

Marseille, le 1 février 2023

Ecritures Du	Libellé Opérations	Exigibilité	Bases	Taux	Débit	Crédit
Solde du relevé précédent n° RLAAS8SG en date du 02/01/2023					4 780,00	
04/01/2023	Télépaiement WEB du 04/01/2023	04/01/2023				2 390,00
15/01/2023	Télépaiement WEB du 15/01/2023	15/01/2023				2 390,00
18/01/2023	Echéance du 31/12/2022	15/02/2023				
	Cotisations REGLEMENTAIRES					
	Congés payés		11 995	19,60	2 351,00	
	Intempéries gros oeuvre				0,00	
	OPPBTP *		13 571	0,11	15,00	
	Total échéance Cotisations légales et réglementaires				2 366,00	

Nouveau solde Débiteur au 01/02/2023

2 366,00 €

Paielements en cours ou planifiés

Néant

Néant

Règlements à prévoir

Paieement au 15/02/2023

2 366,00 €

* OPPBTP : Base majorée de 13,14%.

Optez pour le prélèvement automatique :

Le prélèvement est le meilleur moyen pour régler vos cotisations sans intervention de votre part tout en conservant le même délai de règlement.

En effet à l'échéance, l'ordre de prélèvement sera transmis directement à votre banque.

Pour cela rien de plus simple :

*Cas 1 : Vous avez déjà signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires').

*Cas 2 : Vous n'avez pas encore signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires' / 'Ajouter un compte bancaire') et procédez à sa signature électronique. N'oubliez pas de télécharger le mandat SEPA associé à votre compte bancaire et de le transmettre impérativement à votre banque pour validation.